



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

SAISON 2022 – 2023

Compte rendu du 03 mars 2023.

Début de séance à 19 heures.

- **Présents : Philippe COLLADO, Dany SOWINSKI, Christian FEUTRIER, Guillaume BOUTINES, Badr BEN AMAR, Jean-François GOUVEIA, Michel LASJUNIES, Driss NOUALI, Sébastien NOBLE, David SAINT AROMAN, Michèle DOULUT, Guy ALAZARD et Farik TOUAREF.**
- Excusé : Maxime BERGUIT.

Le Président de la commission ouvre la séance en remerciant l'ensemble des membres pour leur présence à cette réunion.

- Approbation du PV n° 2 en date du 06 janvier 2023 :

Il est adopté à l'unanimité.

- Point sur les observations et désignations :

A ce jour, 70 % des observations des arbitres ont été faites, sachant que les arbitres D1 et D2 en ont eu deux et les top 5 ont, la plupart, 3 observations. Le plus grand nombre de D3 ont eu au moins une, voire deux observations.

Depuis la mise en place du nouveau protocole de désignations, les arbitres le respectent et automatiquement, il y a moins de sanctions.

- Classement des arbitres pour la saison prochaine :

Il est étudié, pour la saison prochaine de mettre en place un filière promotionnel pour pallier au manque d'arbitres de niveau D2. Ce groupe permettra aux arbitres de niveau D3, ayant une qualité d'arbitrage suffisante mais aussi ayant obtenu une note à l'écrit supérieure à la moyenne en début de saison prochaine. Cela, leur permettra d'officier des rencontres dans la catégorie supérieure.

- Préparation de la nouvelle saison :

La date retenue pour la journée de rentrée des arbitres est fixée au dimanche 3 septembre. Le lieu n'est pas encore déterminé mais nous privilégions de le faire à la MFR à Moissac. Pour cela, nous attendons de rencontrer Maxime BERGUIT pour lui demander la possibilité de reconduire cette formation sur ce site.

Les dossiers médicaux pour la saison 2023/2024 seront transmis aux arbitres du département à la fin du mois.

- Définir la date de soirée de fin de saison :

Il a été décidé de retenir la date du vendredi 02 juin pour clôturer la saison 2022/2023.

- Partenariat Soccer5 et district 82 :

Un partenariat est à l'étude entre les parties pour l'établissement d'une convention afin de fournir deux arbitres par soirée, le lundi et mardi. En échange, le responsable du Soccer5 s'engage à nous octroyer une séance de five gratuite sur un créneau banalisé (mercredi soir ?) pour les arbitres licenciés de Tarn-et-Garonne. Les arbitres volontaires ne bénéficieront pas d'un défraiement.

A l'issue de la réunion, un courriel a été transmis aux arbitres pour connaître les volontaires et ainsi créer un pool. Une formation sera effectuée pour connaître les bases de cette pratique.

- Sanctions des arbitres depuis le début de la saison :

Depuis la mise en place du protocole de désignations, 16 arbitres ont été sanctionnés dont 2, deux fois. (3 ont perdu des points, 8 ont eu des week-ends de non désignation et 14 ont eu une amende de 35€).

- Récompenser les arbitres disponibles. (comment et sous quelle forme) :

Une discussion a eu lieu entre tous les membres présents. Il est ressorti de mettre en avant les arbitres par rapport à plusieurs critères : ancienneté, disponibilité et leur investissement. Ils seraient récompensés par une médaille ainsi qu'un bon d'achat de 60€ chez O Sport. (à voir pour la validation de cette requête en Comité Directeur)

- Journée du pitch U13 le premier avril au stade Jean Verbéke à Montauban :

Pour cette journée, M. Romaric ARNON, demande à notre commission de fournir douze arbitres pour l'organisation de cette manifestation. Le responsable des désignations « jeunes » se charge de faire le nécessaire auprès des nouveaux jeunes arbitres stagiaires.

- Courriers reçus :

- Mohamed MOUTTI : lu et pris note. Une réponse lui sera adressée par courriel.
- Thami SAMIR : arbitre stagiaire depuis le mois dernier annonce son arrêt de l'arbitrage pour raison personnelle. Lu et pris note.

Après la prise de paroles de chacun des membres présents à notre commission, il a été dit :

- Farik TOUAREF demande à ce que les points abordés lors de la réunion soient moins longs.
- Driss NOUALI nous informe que dorénavant, il ne sera plus en mesure de représenter notre commission en Commission d'Appel suite à des contraintes professionnelles. Il aborde des sujets provenant des arbitres et qui ont déjà traités précédemment. (détail des défraitements et désignations connues plus tôt)
- Michèle DOULUT nous annonce son souhait de ne pas se présenter comme représentant des clubs pour la saison prochaine.
- Dany SOWINSKI nous fait part qu'il ne veut plus occuper le poste de secrétaire au sein de la CDA pour la saison prochaine mais qu'il restera membre de la commission.
- Philippe COLLADO prend la parole en dernier et annonce qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession la saison prochaine. Ce choix a été murement réfléchi. Si le besoin s'en fait sentir, il est disposé à rester dans cette commission pour la saison prochaine.

Les sujets abordés étant épuisés, le Président lève la séance à 21h45. La prochaine réunion aura lieu le vendredi 31 mars 2023 à 19 heures pour décider du choix des arbitres pour les finales départementales.

Sous couvert de l'approbation du Comité Directeur.

Le secrétaire de séance,

Dany SOWINSKI

Le Président,

Philippe COLLADO

(ORIGINAL SIGNE)